

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE SOUK-ARHAS

S.A., 1906.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE SOUK-ARHAS (*La Dépêche algérienne*, 26 mai 1917)

Les actionnaires de la Société d'électricité de Souk-Ahras sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi, 11 juin 1917, à 16 heures, chez M. OUTIN ¹, président du conseil d'administration, 4, rue Arago.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du conseil d'administration ;
 - 2° Rapport du commissaire ;
 - 3° Approbation des comptes de l'exercice 1916 et attribution du solde bénéficiaire du comptes de profits et pertes.
 - 4° Nomination de deux commissaires aux comptes ;
 - 5° Rapport du directeur de l'usine.
-

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE SOUK-ARHAS (*La Dépêche algérienne*, 4 juin 1918)

Les actionnaires de la Société d'électricité de Souk-Ahras sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi, 11 juin 1917, à 16 heures, chez M. OUTIN, président du conseil d'administration, 4, rue Arago.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du conseil d'administration ;
 - 2° Rapport du commissaire ;
 - 3° Rapport du directeur de l'usine.
 - 4° Approbation des comptes de l'exercice 1916 et attribution du solde bénéficiaire du comptes de profits et pertes.
 - 5° Renouvellement des pouvoirs du conseil d'administration ;
 - 6° Nomination de deux commissaires aux comptes ;
-

L'ALGÉRIE FINANCIÈRE Banque industrielle de l'Afrique du Nord Deuxième exercice social (1^{er} janvier-31 décembre 1920) (*Le Sémaphore algérien*, 15 juin 1921)

¹ René Outin (1857-1921) : ancien directeur de l'agence de Tlemcen de la Banque de l'Algérie, puis administrateur délégué à Alger du Crédit algérien (avril 1906). Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Credit_algerien.pdf

La banque a ... accordé d'autres participations... à la « Société d'électricité de Souk-Ahras ».

Dans le monde du commerce

ALGER (Ville)

(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1921)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Algerienne_chaux+ciments.pdf

Les actionnaires de la Société d'électricité de Souk-Ahras sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 8 juillet, à 10 heures, au siège de la Compagnie algérienne des chaux et ciments*, 9, rue Jules-Ferry.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE SOUK-ARHAS

S.A. frse au capital de 0,4 MF.

Siège social : SOUK-ARHAS

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 400)

Conseil d'administration

composé de 7 membres, nommés pour 6 ans, propr. de 25 act.

BORGEAUD (Lucien), 25, rue Henri-Martin à Alger ; pdt ;

RAYNAUD (L.), 6, rue de Joinville, Alger ;

OUTIN (Jean)², à Alger ; secr. ;

Commissaires aux comptes

REVOL, à Alger ;

Constitution et durée ; Sté fondée en 1906 p. une durée de 40 ans. Contrat avec la ville prorogé de 40 ans.

Objet. — L'éclairage de la ville de Souk-Arhas, la distribution de force motrice.

Capital social. — 440.000 fr. en 880 act. de 500 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 4 % aux act. Sur le surplus : 10 % au conseil ; le solde aux act.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE SOUK-ARHAS

S.A. frse au capital de 0,4 MF.

Siège social : SOUK-ARHAS

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 398)

Conseil d'administration

composé de 7 membres, nommés pour 6 ans, propr. de 25 act.

BORGEAUD (Lucien), 25, rue Henri-Martin à Alger ; pdt ;

RAYNAUD (L.), 6, rue de Joinville, Alger ;

OUTIN (Jean), à Alger ; secr. ;

² Jean Outin (1894-1962) : fils de René Outin (ci-dessus).

ESPÉRANDIEU (Docteur Louis), à Souk-Arhas ; adm. délégué.

Commissaires aux comptes

REVOL, à Alger ;

SOCIÉTÉ D'ELECTRICITÉ DE SOUK-AHRAS
(*La Dépêche algérienne*, 15 juin 1925)

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, chez M. OUTIN, 108, rue Michelet, Alger, le vendredi trois juillet, à seize heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du conseil d'administration ;
- 2° Rapport du commissaire des comptes ;
- 3° Approbation du Bilan et des comptes de l'exercice 1924;
- 4° Démission et nomination d'administrateurs ;
- 5° Nomination de deux commissaires des comptes pour l'exercice 1925 ;
- 6° Questions diverses.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres, soit à la Compagnie Algérienne, soit au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, au plus tard le 27 juin courant.

Le conseil d'administration

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE SOUK-ARHAS

S.A. frse au capital de 0,4 MF.

Siège social : SOUK-ARHAS

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 391)

Conseil d'administration

composé de 7 membres, nommés pour 6 ans, propr. de 25 act.

POLYCARPE (Jean), à Souk-Arhas ; pdt ;

BLIGNY ³, à Paris ;

AIGUY (d') ⁴, à Paris ;

CAZANOVE (Louis) à Tunis ;

POLYCARPE (Eugène), à Souk-Arhas ;

OUTIN (Jean), à Alger ; secr. ;

ESPÉRANDIEU (Docteur Louis), à Souk-Arhas ; adm. délégué.

Commissaires aux comptes

REVOL, à Alger ;

MOUGEOT (Docteur), à Souk-Arhas.

Suite :

1928 : rachat par la Cie d'électricité de l'Afrique du Nord.

³ Joseph Bligny : ancien administrateur délégué de l'Omnium français d'électricité. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Omnium_francais_d_electricite.pdf

⁴ Comte Raymond d'Aiguy : ancien président de l'Omnium français d'électricité. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Omnium_francais_d_electricite.pdf

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Electricite_de_l'AFN.pdf

1930 : absorption par l'Union électrique et gazière de l'Afrique du Nord

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Un._electrique+gaziere_AFN.pdf